

29/2585

14 MARS 1977

Vol. 3047 n° 10

PUBLICATION

(1)

TAXE

75

SALAIRES

30

PARDEVANT Me Jacques LIEVRE -----  
 soussigné, notaire associé de la Société Civile Profes-  
 sionnelle titulaire d'un Office Notarial à la Résidence  
 de PARIS, dénommé "Jacques MAHOT de la QUERANTONNAIS,  
 Guy BELLARGENT, Jacques LIEVRE, notaires associés",

A COMPARU :

Monsieur Jean MICHEU-PUYOU, Directeur Général  
 de la Société ci-après dénommée, demeurant à PARIS, 55,  
 Quai de Grenelle,

Agissant au nom et en sadite qualité de  
 Directeur Général de la SOCIETE D'ECONOMIE MIX-  
 TE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU QUINZIEME  
 ARRONDISSEMENT, société anonyme, au capital de  
 un million de francs, dont le siège est à PARIS,  
 en l'Hôtel de Ville, et les bureaux administra-  
 tifs en la même ville, 55, Quai de Grenelle,  
 immatriculée au Registre du Commerce de PARIS,  
 sous le numéro 58 205 9796 - B,

Observation étant ici faire que  
 par suite du décret n° 73.314 du quator-  
 ze mars mil neuf cent soixante treize, le  
 numéro d'immatriculation au Registre du  
 Commerce ci-dessus a remplacé le numéro  
 58 B 5.979.

Monsieur MICHEU-PUYOU nommé Directeur Gé-  
 néral de la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT  
 ET D'AMENAGEMENT DU QUINZIEME ARRONDISSEMENT, aux  
 termes d'une délibération du Conseil d'Administra-  
 tion de ladite Société en date du vingt-quatre  
 juin mil neuf cent soixante neuf, dont un extrait  
 certifié conforme, a été déposé au rang des minu-  
 tes de Me MAHOT de la QUERANTONNAIS, prédécesseur  
 immédiat de l'Office Notarial sus nommé, suivant  
 acte reçu par lui, le dix sept octobre mil neuf  
 cent soixante neuf,

Ayant les pouvoirs nécessaires à l'effet  
 des présentes, en vertu d'une délibération du  
 Conseil d'Administration de ladite Société, en  
 date du 26 juin 1974, dont une copie certifiée  
 conforme, a été déposée au rang des minutes de  
 l'Office Notarial sus nommé, le 2 juillet 1974.

LEQUEL,ès-qualité, préalablement à la modifica-  
 tion de l'état descriptif objet des présentes, a exposé  
 ce qui suit :

SB

13.1.1977  
 M. J. Puyou E.D.  
 75  
 30

~~DA~~  
 D  
 fiche

N° 3265 (LU) 1 0770163 - Décembre 1970

APRIL  
 10/1  
 Location  
 Opres  
 des  
 Bases  
 ont pos  
 fournis  
 tration,  
 d'expé-  
 ex-  
 teaux o  
 im-  
 éta-  
 is sur  
 trict-  
 quadis  
 le  
 lo  
 l'en-  
 ions  
 mar-  
 per-  
 pour  
 50 du  
 art.  
 A  
 outre,  
 les ou  
 rop-  
 mées  
 les  
 (Arré-  
 2 mars  
 ol. 3)  
 plico-  
 pence  
 pour  
 for-  
 ce reor-  
 agror-  
 RANK-  
 orrête  
 ochine  
 ochine  
 ochine  
 ochine  
 ochine  
 1978  
 1978  
 C.  
 000  
 4000,  
 840.

**E X P O S E**  
-----

Dans le cadre des dispositions des décrets relatifs à la rénovation urbaine, la VILLE DE PARIS a, en exécution d'une délibération du Conseil Municipal du vingt-et-un décembre mil neuf cent soixante et un, confié à la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU QUINZIEME ARRONDISSEMENT, la rénovation du Secteur BEAUGRENELLE à PARIS (quinzième arrondissement), aux termes d'une convention de rénovation signée le dix avril mil neuf cent soixante deux, et modifiée le seize mai mil neuf cent soixante neuf.

Ledit Secteur BEAUGRENELLE étant délimité de la façon suivante :

" Quai André Citroën, Quai de Grenelle, Rue du Docteur Finlay, Rue Emeriau, Rue Rouelle, Rue Saint-Charles et Avenue Emile Zola."

La SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU QUINZIEME ARRONDISSEMENT a acquis tous les droits situés dans une partie du secteur de rénovation dite " Sous-Secteur Dalle ", où elle a réalisé un ouvrage en béton armé dénommé " ouvrage-dalle ".

Cet ouvrage est constitué par une parcelle de terrain, un volume et un sursol, ainsi qu'il va être expliqué :

a) Une parcelle de terrain d'une superficie de deux mille neuf cent cinquante neuf mètres carrés soixante centièmes, identifiée : LOT 5 - Rue du Théâtre numéros 12 à 22, rue Emeriau numéros 42 - 46 à 54, rue Gaston de Caillavet, numéros 11 à 21 et rue Robert de Flers, numéros 9 à 19.

b) Le sursol issu du lot B 3, d'une superficie de deux mille quatre cent quatre vingt onze mètres carrés quatre vingt dix centièmes, délimité par la rue du Théâtre, la rue Robert de Flers, la rue Gaston de Caillavet et la rue Emeriau,

c) Le volume au-dessous de la cote 34,60 N.G.F., dont le périmètre au sol naturel est délimité par un immeuble : 44, rue Emeriau, d'une superficie de six mille neuf cent soixante quatorze mètres carrés, identifiée : LOT 1 B.

En conséquence, ces trois éléments ont constitué l'îlot ANDROMEDE, lequel a fait l'objet d'un état descriptif de division reçu par Me Jacques MAHOT de la QUÉRANTONNAIS, notaire associé sus-nommé, le vingt-six novembre mil neuf cent soixante quinze, dont une expédition a été publiée au septième bureau des hypothèques de PARIS, le deux décembre mil neuf cent soixante quinze, volume 2.640, numéro 13.

Afin de matérialiser les emprises des bâtiments à édifier, chacun des niveaux a été divisé en plusieurs lots.

Pour parvenir à la construction de nouveaux bâtiments, il y a lieu de compléter l'état descriptif de division sus-énoncé, ce qui a lieu de la manière suivante :

#### MODIFICATION DE L'ETAT DESCRIPTIF

##### A) En ce qui concerne le terrain

###### Au niveau - 2 :

~~Le lot numéro 32.501, représentant le solde du niveau - 2 est supprimé. Il est remplacé par deux nouveaux lots, savoir :~~

~~- Le lot numéro 32.267, représentant un emplacement où il sera édifié un bâtiment sous-dalle, dénommé S 321-2,~~

~~- Le lot numéro 32.502, représentant le solde du niveau - 2, non compris dans le lot précédent.~~

Au niveau - 1 :

~~Le lot numéro 33.501, représentant le solde du niveau - 1 est supprimé. Il est remplacé par deux nouveaux lots, savoir :~~

~~- Le lot numéro 33.196, représentant un emplacement où il sera édifié un bâtiment sous-dalle dénommé S 321-2,~~

~~- Le lot numéro 33.502, représentant le solde du niveau - 1, non compris dans le lot précédent.~~

Au niveau 0 :

~~Le lot numéro 34.501 représentant le solde du niveau 0 est supprimé. Il est remplacé par deux nouveaux lots, savoir :~~

~~- Le lot numéro 34.202, représentant un emplacement où il sera édifié un bâtiment sous-dalle dénommé S 321-1,~~

~~- Le lot numéro 34.502, représentant le solde du niveau 0, non compris dans les lots précédents.~~

Au niveau + 1 :

~~Le lot numéro 35.001, représentant le solde du niveau + 1 est supprimé. Il est remplacé par deux nouveaux lots, savoir :~~

~~- Le lot numéro 35.002, représentant un emplacement où il sera édifié un bâtiment sous-dalle dénommé S 321-1,~~

~~- Le lot numéro 35.003, représentant le solde du niveau + 1, non compris dans le lot précédent.~~

Au niveau + 2 :

~~Le lot numéro 36.001 représentant le solde du niveau + 2 est supprimé. Il est remplacé par deux nouveaux lots, savoir :~~

~~- Le lot numéro 36.002, représentant un emplacement où il sera édifié une partie d'un bâtiment sur dalle dénommé T 32,~~

~~- Le lot numéro 36.003, représentant le solde du niveau + 2, non compris dans le lot précédent.~~

B) En ce qui concerne le sursol :

Au niveau + 2 :

~~Le lot numéro 36.501, représentant le solde du niveau + 2 est supprimé. Il est remplacé par deux nouveaux lots, savoir :~~

~~- Le lot numéro 36.502, représentant un emplacement où il sera édifié le surplus d'un bâtiment bas sur dalle, dénommé T 32,~~

~~- Le lot numéro 36.503, représentant le solde du niveau + 2, non compris dans le lot précédent.~~

Tel que le tout figure sous divers plans demeuré ci-annexés après mention et certification par le comparant, ès qualités.

ORIGINE DE PROPRIETE  
-----

Pour l'origine de propriété, Monsieur MICHEU-PUYOU, ès qualités, déclare s'en référer à celle établie dans l'état descriptif de division sus-énoncé, reçu par Me Jacques MAHOT de la QUERANTONNAIS, le vingt-six novembre mil neuf cent soixante quinze, publié au septième bureau des hypothèques de PARIS, le deux décembre mil neuf cent soixante quinze, volume 2.460, numéro 13.

TABLEAU RECAPITULATIF  
-----

Comme conséquence de ce qui précède, le tableau récapitulatif inclus dans l'état descriptif de division du vingt-six novembre mil neuf cent soixante quinze, se trouve complété et modifié de la manière suivante :

Situation	N° du lot	Etage	Nature	Observations
<u>Terrain</u>	32.501	Niveau -2	solde du niveau	supprimé, remplacé par les lots 32.267 et 32.502
	33.501	Niveau -1	solde du niveau	supprimé, remplacé par les lots 33.196 et 33.502
	34.501	Niveau 0	solde du niveau	supprimé, remplacé par les lots 34.202 et 34.502
	35.001	Niveau +1	solde du niveau	supprimé, remplacé par les lots 35.002 et 35.003
	36.001	Niveau +2	solde du niveau	supprimé, remplacé par les lots 36.002 et 36.003
<u>sursol</u>	36.501	Niveau +2	solde du niveau	supprimé, remplacé par les lots 36.502 et 36.503

**MENTION**  
-----

MENTION des présentes est consentie partout où besoin sera.

**PUBLICITE FONCIERE**  
-----

Les présentes seront publiées au septième bureau des hypothèques de PARIS.

**POUVOIRS**  
-----

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, Monsieur MICHEU-PUYOU, ès qualités, donne tous pouvoirs à :

- Monsieur Jean-Pierre PINTHON,
- Et Madame Anna GUEGUEN, épouse de Monsieur William PREDENT,

Tous deux clerks de notaire, demeurant l'un et l'autre à PARIS, 14, rue des Pyramides,

Avec faculté d'agir ensemble ou séparément,

A l'effet de dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, de manière à en assurer la publication au septième bureau des hypothèques de PARIS.

**FRAIS**  
-----

Tous les frais, droits et émoluments des présentes et ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés et acquittés par la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU QUINZIEME ARRONDISSEMENT, ainsi que Monsieur MICHEU-PUYOU, ès qualités, l'y oblige.

DOMICILE

-----

Pour l'exécution des présentes, Monsieur MICHEU-PUYOU, ès qualités, fait élection de domicile à PARIS, 55, quai de Grenelle, dans les bureaux administratifs de la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU QUINZIEME ARRONDISSEMENT.

DONT ACTE, établi sur huit pages

FAIT ET PASSE A PARIS, 55, quai de Grenelle,  
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT

Le dix-neuf janvier

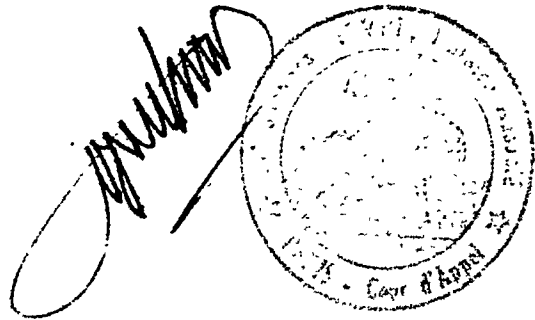
Et, après lecture faite, Monsieur MICHEU-PUYOU, ès qualités, a signé avec le Notaire.

Suivent les signatures

En marge se trouve cette mention : droit de timbre payé sur états - autorisation du vingt-deux décembre mil neuf cent soixante quinze - n° 2.933.

Me Jacques LIEVRE, Notaire associé soussigné, certifie la présente copie, pour laquelle il a été employé huit pages, exactement collationnée et conforme à la minute et à l'expédition destinée à recevoir la mention de publicité foncière, sans renvoi ni mot nul, mais contenant un blanc annulé.

Il certifie, en outre, que l'identité complète de la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU QUINZIEME ARRONDISSEMENT lui a été régulièrement justifiée, par la production d'un extrait de son immatriculation au Registre du Commerce de PARIS



8